

02 avr 2021 -17:42

Appartient à Conseil des ministres du 2 avril 2021

Pondération des fonctions de certains présidents de services publics fédéraux de programmation

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêté royal relatifs à la pondération des fonctions de certains présidents de services publics fédéraux de programmation.

Il s'agit de :

- la pondération en bande 5 pour la fonction de président du Service public fédéral de programmation Intégration sociale
- la pondération en bande 6 pour la fonction de président du Service public fédéral de programmation Politique scientifique

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Tobias Daneels
Porte-parole (NL)
+32 486 14 88 13
tobias.daneels@desutter.fed.be